

# SCIAN 2002 - Information et concordance

## Table des matières

Note explicative.....	2
Industrie de la construction, SCIAN=23 .....	3
Industrie de l'information et industrie culturelle, SCIAN=51 .....	23
Concordance SCIAN 2002 à SCIAN 1997 du secteur de la construction .....	45
Concordance SCIAN 2002 à SCIAN 1997 du secteur de l'information et de la culture .....	50

## Note explicative

La version juin 2002 de notre Structure des industries canadiennes (SIC) contient une nouvelle version du Système de classification des industries d'Amérique du Nord: la version 2002 (SCIAN 2002). Le SCIAN 1997 était utilisé depuis décembre 1998.

Les deux normes sont identiques sauf pour le secteur de la construction (SCIAN=23) et le secteur de l'information et de la culture (SCIAN=51).

Afin d'aider nos clients à s'ajuster à la nouvelle norme, nous avons ajouté quelques documents à notre SIC – Structure des industries canadiennes sous l'icône "SCIAN":

- CTI-E80 – SCIAN 1997: Concordance et définitions:  
Il s'agit de l'outil fourni habituellement avec notre produit SIC. On y retrouve une définition des codes CTI-E80 et SCIAN, de même que des concordances (CTI à SCIAN et SCIAN à CTI). Veuillez noter que les comptes d'établissements sont les mêmes que ceux du SIC de décembre 2001.
- Industrie de la construction, SCIAN=23:  
Ce document inclue une définition des nouveaux codes SCIAN 2002 pour l'industrie de la construction.
- Industrie de l'information et industrie culturelle, SCIAN=51:  
Ce document inclue une définition des nouveaux codes SCIAN 2002 pour l'industrie de l'information et l'industrie culturelle.
- Concordance SCIAN 2002 à SCIAN 1997 du secteur de la construction:  
Ce document donne la liste des codes SCIAN 1997 correspondant à chaque nouveau code SCIAN 2002 pour l'industrie de la construction.
- Concordance SCIAN 2002 à SCIAN 1997 du secteur de l'information et de la culture:  
Ce document donne la liste des codes SCIAN 1997 correspondant à chaque nouveau code SCIAN 2002 pour l'industrie de l'information et de la culture.

## 23 Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain. Les établissements de ce secteur peuvent exercer leurs activités pour leur propre compte ou pour celui d'autres établissements avec qui ils sont liés par contrat. Ils peuvent être responsables de l'exécution de l'ensemble ou d'une partie du projet de construction. Ces établissements sous-traitent souvent une partie ou la totalité des travaux à faire. Il peut s'agir de constructions neuves, ou de travaux de réparation et de rénovation d'ouvrages existants.

L'établissement de construction peut être le seul établissement d'une entreprise, ou faire partie d'un groupe d'établissements formant une entreprise immobilière intégrée dont les activités sont le lotissement, la promotion financière, le financement, la construction et la vente de grands projets.

Les établissements de ce secteur présentent des différences importantes : types d'équipement, compétences professionnelles des ouvriers, autres intrants. Afin de tenir compte de ces différences et de ces variations dans les fonctions de production sous-jacentes, ce secteur est divisé en trois sous-secteurs. On distingue d'abord les établissements qui réalisent des projets nécessitant plusieurs activités de construction différente (c'est-à-dire plusieurs spécialités) de ceux qui se spécialisent dans un domaine donné.

Les établissements du premier type sont regroupés dans les sous-secteurs 236 (Construction de bâtiments) et 237 (Travaux de génie civil), tout dépendant de leurs activités principales, à savoir la construction de bâtiments, ou la construction d'ouvrages de génie civil. Les établissements classés dans ces sous-secteurs réalisent les projets en faisant appel à leur propre main-d'oeuvre, en donnant des travaux en sous-traitance (habituellement à des entrepreneurs spécialisés) ou en combinant les travaux réalisés par leurs propres effectifs et par ceux réalisés par des sous-traitants. Les établissements classés dans ces sous-secteurs sont désignés sous diverses appellations : entrepreneurs généraux, concepteurs-constructeurs, constructeurs spéculateurs, constructeurs exploitants, entreprises de gestion de travaux de construction. La désignation utilisée dépend de l'ampleur des travaux en question, du degré de responsabilité et de risque assumé par l'établissement, du type de structure construite et de la nature des travaux : à titre d'entrepreneur principal ou de sous-traitant.

Les entrepreneurs généraux travaillent habituellement en vertu d'un contrat avec un client (le propriétaire du terrain et du bâtiment ou de la structure à construire), et entreprend des projets qui nécessitent des travaux spécialisés dans plusieurs domaines. Il arrive souvent qu'un entrepreneur général sous-traite une partie des travaux spécialisés à d'autres établissements.

Les concepteurs-constructeurs sont semblables aux entrepreneurs généraux. Toutefois, dans un projet de conception-construction, l'entrepreneur signe un contrat unique avec le propriétaire, et l'entrepreneur doit assurer la conception architecturale et technique. Par conséquent, un concepteur-constructeur a la charge d'assurer la conception du projet et sa construction.

Un établissement de construction qui construit pour son propre compte pour vendre à autrui, est souvent appelé dans le milieu constructeur spéculateur, constructeur exploitant ou encore constructeur marchand. Les établissements de ce type oeuvrent souvent dans le domaine de la construction résidentielle.

Les entreprises de gestion de travaux de construction offrent des services de supervision et d'ordonnancement aux propriétaires, essentiellement pendant les travaux de construction proprement dit. Ce type de service est parfois appelé gestion de construction par agence, afin de le distinguer d'un autre type de service offert par les entrepreneurs généraux, appelé gestion de construction à risque. Par ailleurs, la gestion de projet, qui est un service clé en main portant sur l'ensemble d'un projet, y compris des études de faisabilité, les arrangements financiers et la gestion du processus de soumission et de sélection de l'entrepreneur, est classé sous la rubrique 54133 (Services de génie), lorsque ces services sont l'activité principale d'un établissement.

Les établissements qui se spécialisent dans un domaine de construction particulier, souvent appelé un métier, sont généralement classés dans le sous-secteur 238, Entrepreneurs spécialisés. Toutefois, afin de respecter les distinctions généralement acceptées et faites par les entreprises de construction elles-mêmes, certains types d'établissements spécialisés dans la construction des routes et les ouvrages de génie civil sont placés dans le sous-secteur 237, Travaux de génie civil.

Le sous-secteur 238, Entrepreneurs spécialisés, comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des travaux spécialisés généralement requis dans la construction des bâtiments et des structures, comme la maçonnerie, la peinture ou l'électricité. Les entrepreneurs spécialisés travaillent habituellement pour un autre établissement de construction mais notamment dans le secteur de la rénovation et de la réparation, ils peuvent travailler directement pour le propriétaire.

D'importants travaux de construction sont réalisés par des entreprises qui oeuvrent avant tout dans un secteur autre que la construction, ces travaux étant réalisés aux fins propres de l'entreprise et faisant appel aux employés et à l'équipement de l'entreprise. Ces activités ne sont pas incluses dans le secteur de la construction, à moins que les travaux de construction exécutés soient l'activité principale d'un établissement séparé de l'entreprise. Toutefois, si un établissement séparé existe, il est inclus dans le secteur de la construction.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la fabrication et l'installation d'équipement technique comme les chaudières électriques; la préfabrication de bâtiments (31-33 - Fabrication);
- l'exploitation de routes, de rues et de ponts, et le déplacement de maisons (c.-à-d. transport seulement) (48-49 - Transport et entreposage);
- les services de gestion de projet, quand c'est l'activité principale (54133 - Services de génie);
- la maintenance des servitudes pour les lignes d'alimentation électrique, de communications et les gazoducs et les oléoducs; et le nettoyage de l'extérieur des bâtiments après la construction (56 - Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement).

## **236 Construction de bâtiments**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire (y compris les ouvrages neufs, les ajouts et les transformations importantes) des bâtiments à usage commercial, institutionnel et industriel. Cette classe comprend les entrepreneurs généraux, les constructeurs exploitants, les concepteurs-constructeurs et les entreprises de gestion de travaux de construction, oeuvrant dans le domaine non résidentiel.

### **2361 Construction de bâtiments**

Voir la description de la classe 23611 ci-dessous.

#### **23611 Construction résidentielle**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire ou remodeler et rénover des constructions résidentielles unifamiliales et multifamiliales. Sont aussi inclus les établissements spécialisés dans les bâtiments non résidentiels : entrepreneurs généraux, entrepreneurs exploitants, concepteurs-constructeurs et entreprises de gestion de travaux de construction.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la réalisation de travaux de construction spécialisés sur des maisons et autres bâtiments résidentiels, habituellement en sous-traitance (238 - Entrepreneurs spécialisés);

- la mise en place de maisons fabriquées (mobiles) et les travaux de fixation (23899 - Tous les autres entrepreneurs spécialisés);
- la construction et la location de bâtiments résidentiels à leur compte (53111 - Bailleurs d'immeubles résidentiels et de logements).

**Exemples d'activités**

Ajouts, transformations et rénovations, bâtiments résidentiels

Appartements, construction

Chalets, construction de

Gestion de construction, bâtiments résidentiels

Services de construction par homme à tout faire, bâtiments résidentiels

**236110 Construction résidentielle**

Voir la description de la classe 23611 ci-dessus.

**2362 Construction non résidentielle**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire (y compris les ouvrages neufs, les ajouts et les transformations importantes) des bâtiments à usage commercial, institutionnel et industriel. Cette classe comprend les entrepreneurs généraux, les constructeurs exploitants, les concepteurs-constructeurs et les entreprises de gestion de travaux de construction, oeuvrant dans le domaine non résidentiel.

**23621 Construction de bâtiments et de structures à usage industriel**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire (y compris les ouvrages neufs, les ajouts et les transformations importantes) des bâtiments à usage industriel (sauf les entrepôts). Est incluse la construction de certaines structures additionnelles, dont les procédés de production sont similaires à ceux que l'on retrouve dans les bâtiments industriels (p. ex., incinérateurs, cimenteries, hauts fourneaux, et structures similaires ne s'apparentant pas à des bâtiments). Sont aussi inclus les établissements spécialisés dans les bâtiments industriels : entrepreneurs généraux, entrepreneurs exploitants, concepteurs-constructeurs et entreprises de gestion de travaux de construction.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- les constructions d'entrepôts (23622 - Construction de bâtiments à usage commercial et institutionnel);
- la construction de stations de traitement de l'eau, de stations d'épuration des eaux usées, et de stations de pompage pour les systèmes d'eau et d'égout (23711 - Construction d'aqueducs et d'égouts et structures connexes);
- la construction de raffineries de pétrole et d'usines pétrochimiques (23712 - Construction d'oléoducs et de gazoducs et structures connexes);
- la construction de centrales électriques (sauf les centrales hydroélectriques) (23713 - Construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes);
- la réalisation de travaux de construction spécialisés sur les bâtiments industriels, généralement en sous-traitance (238 - Entrepreneurs spécialisés).

**Exemples d'activités**

Cimenteries, construction

Construction d'usines d'assemblage

Construction de hauts fourneaux

Construction industrielle, entrepreneurs généraux  
Installations de récupération de matériaux, construction

### **236210 Construction de bâtiments et de structures à usage industriel**

Voir la description de la classe 23621 ci-dessus.

### **23622 Construction de bâtiments à usage commercial et institutionnel**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire (y compris les ouvrages neufs, les ajouts et les transformations importantes) des bâtiments à usage commercial et institutionnel et des structures connexes, comme des stades, des silos à céréales, des piscines intérieures. Sont inclus les établissements chargés de l'assemblage sur place de bâtiments commerciaux et institutionnels ou préfabriqués. Sont aussi inclus les établissements spécialisés dans les bâtiments commerciaux et institutionnels : entrepreneurs généraux, entrepreneurs exploitants, concepteurs-construteurs et entreprises de gestion de travaux de construction.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la construction de structures qui font partie intégrante des systèmes de services publics (p. ex. réservoirs, stations de pompage) ou sont utilisées pour fabriquer des produits pour ces systèmes (p. ex. centrales, raffineries) (2371 - Construction d'installations de services publics);
- la réalisation de travaux de construction spécialisés sur les bâtiments commerciaux et institutionnels, généralement en sous-traitance (238 - Entrepreneurs spécialisés);
- la construction de bâtiments à leur compte, en vue de les louer (5311 - Bailleurs de biens immobiliers).

***Exemples d'activités***

Arénas, construction  
Bâtiments d'institutions, construction  
Constructions d'entrepôts publics  
Construction de centres commerciaux  
Hôtels, construction

### **236220 Construction de bâtiments à usage commercial et institutionnel**

Voir la description de la classe 23622 ci-dessus.

### **237 Travaux de génie civil**

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire des ouvrages de génie complets (p. ex. routes et barrages), et les entrepreneurs spécialisés dont l'activité principale consiste à fournir des éléments spécifiques de ces projets. Ces établissements peuvent construire de nouveaux bâtiments, ou effectuer des travaux d'ajout, de transformation de maintenance et de réparation aux structures et ouvrages existants. Les établissements de ce sous-secteur sont classés selon les types de structures qu'ils construisent.

Les entrepreneurs spécialisés dans ce sous-secteur fournissent généralement des services spécialisés en rapport avec les projets de construction d'ouvrages de génie civil, mais qui ne sont normalement pas requis pour la construction de bâtiments ou pour des travaux semblables. Par exemple, pour peindre les lignes de démarcation sur les autoroutes, il faut utiliser un équipement spécialisé. Celui-ci n'est habituellement pas requis pour la construction des bâtiments, et cette activité est donc classée dans ce sous-secteur.

L'installation des feux de signalisation, propre au secteur des routes, nécessite en grande partie les mêmes compétences et le même équipement qui sont requis pour les travaux électriques dans les projets de construction, et c'est pourquoi cette activité est classée dans le sous-secteur 238, Entrepreneurs spécialisés.

Les projets de construction dans le domaine des ressources (p. ex., dragage et drainage) et les projets d'amélioration des grands espaces (p. ex., parcs et sentiers) font partie de ce sous-secteur. Les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer du lotissement de terrain effectuent également diverses activités additionnelles visant à améliorer le terrain (p. ex., construction de routes et des infrastructures des services publics) et sont donc inclus dans ce sous-secteur.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la réalisation d'activités de construction habituellement sur des bâtiments ou des projets touchant la construction (238 - Entrepreneurs spécialisés).

**2371 Construction d'installations de services publics**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire des lignes de distribution et des bâtiments et structures connexes pour les services publics (c.-à-d. eau, égoût, pétrole, gaz, électricité et communication). Sont aussi inclus toutes les structures (y compris les bâtiments) qui font partie intégrante des systèmes des réseaux publics (p. ex. réservoirs de stockage, postes de pompage, centrales et raffineries).

**23711 Construction d'aqueducs et d'égouts et structures connexes**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire des conduites d'eau et des canalisations d'égout, des stations de pompage, des usines de traitement et des réservoirs. Ces travaux peuvent comprendre la construction d'ouvrages neufs, la reconstruction, la réfection et les réparations. Sont inclus les activités spécialisées associées aux conduites d'eau et canalisations d'égout et aux structures connexes. Est aussi incluse la construction des structures (y compris les bâtiments) qui font partie intégrante des réseaux d'eau et d'égout (p. ex. réservoirs, stations de pompage, stations de traitement de l'eau et stations d'épuration des eaux d'égout).

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la construction de puits de prise d'eau dans les champs de pétrole et de gaz (213118 - Services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz);
- la construction d'ouvrages maritimes (p. ex. ports), de structures de régulation des crues, de barrages ou d'installations hydroélectriques (23799 - Autres travaux de génie civil).

***Exemples d'activités***

Conduites et canalisations, eaux et égouts, construction

Construction d'usines de traitement d'eau

Égouts pluviaux, construction

Gestion de travaux de construction, usines de traitement de l'eau et d'épuration d'eaux usées

Lignes de services publics (c.-à-d., égouts, aqueducs), construction

**237110 Construction d'aqueducs et d'égouts et structures connexes**

Voir la description de la classe 23711 ci-dessus.

**23712 Construction d'oléoducs et de gazoducs et structures connexes**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire des conduites et canalisations de pétrole et de gaz, des raffineries et des réservoirs. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, la reconstruction, la réfection et les réparations. Sont incluses les activités spécialisées associées à la construction des gazoducs, des oléoducs et des structures connexes. Est aussi incluse la construction des structures (y compris les bâtiments) qui font partie intégrante des réseaux d'oléoducs et de gazoducs (p. ex. les réservoirs, les stations de pompage et les raffineries).

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la construction d'usines chimiques (sauf les usines pétrochimiques) et d'installations de traitement ou de procédés similaires (23621 - Construction de bâtiments et de structures à usage industriel).

***Exemples d'activités***

Canalisations de gaz naturel, construction

Construction de canalisations de distribution dans les champs pétrolifères et gazières

Gestion de travaux de construction, raffineries de pétrole et complexes pétrochimiques

Réservoirs de stockage, gaz naturel ou pétrole, construction

Usines de transformation de gaz naturel, construction

**237120 Construction d'oléoducs et de gazoducs et structures connexes**

Voir la description de la classe 23712 ci-dessus.

**23713 Construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire des lignes et des tours de transmission, des centrales (sauf les centrales hydroélectriques) et des tours d'émission/réception pour la radio, la télévision et les télécommunications. Les travaux réalisés peuvent comprendre de nouveaux ouvrages, la reconstruction, la réfection et les réparations. Font partie de cette classe les activités spécialisées associées aux lignes de transmission et de communications et aux structures connexes. Est aussi incluse la construction des structures (y compris les bâtiments) qui font partie intégrante des réseaux d'alimentation de communication (p. ex. tours de transmission, sous-stations et centrales).

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la construction de studios de radiodiffusion/télédiffusion et de bâtiments non résidentiels similaires (23622 - Construction de bâtiments à usage commercial et institutionnel);
- la construction de centrales hydroélectriques (23799 - Autres travaux de génie civil);
- la réalisation de travaux électriques dans les bâtiments (23821 - Entrepreneurs en travaux d'électricité);
- le débroussaillage ou la coupe (sauf pour la maintenance) (23891 - Entrepreneurs en préparation de terrains);
- l'installation et la maintenance des lignes de télécommunications par les compagnies de télécommunications (517 - Télécommunications);
- l'élagage des arbres et le débroussaillage autour des lignes aériennes des services publics (56173 - Services d'aménagement paysager);
- la localisation des lignes souterraines de services publics, avant les travaux de creusement (56199 - Tous les autres services de soutien).



**Exemples d'activités**

Centrale de cogénération, construction

Construction de structures pour les énergies de remplacement (p. ex., géothermique, marémotrice, solaire, éolienne)

Gestion de travaux de construction, lignes de transmission d'électricité et de communication

Lignes et tours de transmission d'énergie électrique, construction

Pose de câbles souterrains (p. ex., câblodistribution, électricité, téléphone)

**237130 Construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes**

Voir la description de la classe 23713 ci-dessus.

**2372 Lotissement de terrains**

Voir la description de la classe 23721 ci-dessous.

**23721 Lotissement de terrains**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à viabiliser et diviser les terrains pour ensuite les vendre à des constructeurs. Le lotissement des terrains précède les activités de construction. Les chantiers de construction créés à la suite du lotissement de terrains peuvent être des terrains résidentiels ou commerciaux ou des parcs industriels.

La viabilisation des terrains s'accompagne d'améliorations physiques, comme le déboisement ou des travaux d'excavation pour la construction de routes et d'infrastructures de services publics. Bien que l'ampleur des travaux varie d'un projet à l'autre, cette classe comprend aussi les établissements dont l'activité principale consiste en travaux de lotissement comportant l'amélioration physique des terrains. Ne sont pas inclus les établissements qui effectuent uniquement la subdivision officielle des terrains.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- le lotissement officiel de terrains sans préparation des terrains, classés ailleurs d'après l'activité principale de l'établissement;
- la construction de bâtiments destinés à la vente, sur des terrains qu'ils lotissent (236 - Construction de bâtiments) ;
- l'installation de services publics en sous-traitance, pour des entreprises de lotissement (2371 - Construction d'installations de services publics);
- la construction de routes en sous-traitance pour des entreprises de lotissement (23731 - Construction de routes, de rues et de ponts);
- la préparation de terrains appartenant à d'autres, en vue de la construction de bâtiments (23891 - Entrepreneurs en préparation de terrains);
- la construction de bâtiments, pour leur location ou leur propre usage, sur les terrains qu'ils lotissent (5311 - Bailleurs de biens immobiliers);
- exploitation de cimetières et crématoriums (81222 - Cimetières et crématoriums).

**Exemples d'activités**

Lotissement de terrains (sauf les cimetières)

Lotissement et viabilisation de terrains appartenant à autrui

Lotisseurs (sauf les cimetières)

Subdivision et lotissement de terrains

### **237210 Lotissement de terrains**

Voir la description de la classe 23721 ci-dessus.

### **2373 Construction de routes, de rues et de ponts**

Voir la description de la classe 23731 ci-dessous.

### **23731 Construction de routes, de rues et de ponts**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à construire des routes (y compris les voies surélevées), des rues, des pistes d'aéroport, des trottoirs et des ponts. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, de la reconstruction, de la réfection et des réparations. Sont aussi inclus les activités spécialisées associées à la construction des routes, rues et ponts (p. ex., installation de rambardes sur les autoroutes).

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la construction de tunnels (23799 - Autres travaux de génie civil);
- l'éclairage des routes et l'installation de signalisation routière (23821 - Entrepreneurs en travaux d'électricité);
- la peinture des ponts (23832 - Entrepreneurs en peinture et tapisserie);
- la construction de terrains de stationnement, d'entrées privées et de trottoirs, ou la pose de panneaux d'affichage (23899 - Tous les autres entrepreneurs spécialisés).

***Exemples d'activités***

Gestion de travaux de construction, routes, rues et pont

Peinture des lignes de démarcation de routes

Ponts, construction

Réparation de routes, rues, ponts ou pistes d'aéroports

Surfaçage de routes, de rues, de ponts ou de pistes d'aéroports

### **237310 Construction de routes, de rues et de ponts**

Voir la description de la classe 23731 ci-dessus.

### **2379 Autres travaux de génie civil**

Voir la description de la classe 23799 ci-dessous.

### **23799 Autres travaux de génie civil**

Cette classe comprend les établissements qui ne sont rangés dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à réaliser des travaux de génie. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, de la reconstruction, de la réfection et des réparations. Les activités spécialisées associées à ces projets d'ouvrage de génie (p. ex., enfoncement de pieux pour ouvrages marins) sont incluses. Sont inclus aussi les projets de construction portant sur les ressources en eau (p. ex., dragage et drainage), l'aménagement des installations maritimes et les projets de construction récréatifs en plein air (p. ex., parcs et sentiers).

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la construction de conduites d'eau, de canalisations d'égout et des structures connexes (23711 - Construction d'aqueducs et d'égouts et structures connexes);

- la construction d'oléoducs, de gazoducs et des structures connexes (23712 - Construction d'oléoducs et de gazoducs et structures connexes);
- la construction de lignes de transmission électrique, de communications et des structures connexes (23713 - Construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes);
- la construction de routes, de rues et de ponts (23731 - Construction de routes, de rues et de ponts);
- le creusement de tranchées (sauf les tranchées sous-marines) (23891 - Entrepreneurs en préparation de terrains).

***Exemples d'activités***

Assèchement des terres, entrepreneurs

Construction de cloisons pare-feu

Gestion de construction, travaux divers de construction lourde et de génie civil

Inondations, construction de projets de lutte contre les

Tunnels, construction

**237990 Autres travaux de génie civil**

Voir la description de la classe 23799 ci-dessus.

**238 Entrepreneurs spécialisés**

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité première consiste à effectuer des travaux habituellement requis pour la construction des bâtiments et des structures, comme la maçonnerie, la peinture ou l'électricité. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations. Les entrepreneurs spécialisés travaillent habituellement pour un entrepreneur général ou un entrepreneur-exploitant, et sont chargés de la réalisation d'un aspect d'un projet donné. Toutefois, ils peuvent également travailler directement pour le propriétaire, notamment dans des projets de rénovation et de réparation.

Toutes les activités spécialisées ne sont pas classées dans ce sous-secteur. Afin de respecter les distinctions généralement acceptées par les entreprises de construction elles-mêmes, certains types d'établissements spécialisés dans la construction des ouvrages de génie sont classés dans le sous-secteur 237, Travaux de génie civil.

La plupart des travaux sont habituellement réalisés sur le chantier. Certains entrepreneurs spécialisés effectuent des travaux de fabrication en atelier, sous contrat. Toutefois, les établissements qui fabriquent des éléments structuraux, p. ex., en acier ou en béton préfabriqué, ou qui fabriquent de l'équipement de construction comme les chaudières et les monte-charge sont classés dans le secteur 31-33, Fabrication, même s'ils installent ces biens eux-mêmes.

Les activités spécialisées classées dans ce sous-secteur couvrent la préparation initiale du terrain en vue d'une nouvelle construction, la construction des fondations du bâtiment et des structures, l'installation des équipements et systèmes du bâtiment et la finition du bâtiment et des autres structures.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la prestation de services spécialisés pour la construction des ouvrages de génie civil, et qui ne sont habituellement pas réalisés dans des projets de construction de bâtiments ou des projets connexes (237 - Travaux de génie civil);
- la vente de matériaux de construction (41 - Commerce de gros, ou 44-45 - Commerce de détail).

### **2381 Entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à réaliser la structure de base (c.-à-d. fondation, charpente et coquille) des bâtiments. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

#### **23811 Entrepreneurs en travaux de fondations et de structure en béton coulé**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à couler et finir les fondations et les éléments structuraux en béton. Sont aussi inclus les établissements effectuant l'injection de coulis et des travaux de gunitage. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la construction ou le pavage des rues, routes et trottoirs (23731 - Construction de routes, de rues et de ponts);
- le montage et le démontage des coffrages pour le coulage du béton (23819 - Entrepreneurs en autres travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment);
- le jointoiment, le recouvrement et l'imperméabilisation du béton (23839 - Entrepreneurs en autres travaux de finition de bâtiment);
- le pavage des entrées résidentielles, des terrains de stationnement commerciaux et des autres terrains de stationnement privés (23899 - Tous les autres entrepreneurs spécialisés).

***Exemples d'activités***

Base et fondation de ciment, entrepreneurs  
 Guniter, entrepreneurs  
 Injection de boue, entrepreneurs  
 Resurfaçage de béton

#### **238110 Entrepreneurs en travaux de fondations et de structure en béton coulé**

Voir la description de la classe 23811 ci-dessus.

#### **23812 Entrepreneurs en montage de charpentes d'acier et mise en place de béton préfabriqué**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à : (1) ériger et assembler les éléments structuraux fait d'acier ou de béton préfabriqué (p. ex. poutres en acier, composantes en acier de construction et produits similaires faits de béton préfabriqué) et/ou (2) assemblage et installation d'autres produits de construction en acier (p. ex. tiges, barres, barres d'armature, treillis et cages en acier) afin de renforcer le béton coulé. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- le coulage du béton en chantier pour les fondations de bâtiments ou les éléments de structures (23811 - Entrepreneurs en travaux de fondations et de structure en béton coulé).

***Exemples d'activités***

Armer le béton au moyen de tiges, barres, treillis métalliques et cages, installation de  
 Balcons préfabriqués en béton, installation  
 Entrepreneurs en acier d'armature  
 Montage de charpentes d'acier

### **238120 Entrepreneurs en montage de charpentes d'acier et mise en place de béton préfabriqué**

Voir la description de la classe 23812 ci-dessus.

### **23813 Entrepreneurs en charpenterie**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à ériger la structure des bâtiments et mettre le revêtement en place, à l'aide de matériaux autres que l'acier ou le béton. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'installation de charpentes en acier ou en béton préfabriqué (23812 - Entrepreneurs en montage de charpentes d'acier et mise en place de béton préfabriqué);
- la construction de fondation en brique, en bloc, ou en pierre (23814 - Entrepreneurs en travaux de maçonnerie);
- la menuiserie de finition (23835 - Entrepreneurs en petite menuiserie).

***Exemples d'activités***

Colombage en bois ou en acier, installation  
Composants de charpente en bois, installation de  
Construction de charpente (sauf les charpentes métalliques)  
Entrepreneurs en charpentes à poteaux

### **238130 Entrepreneurs en charpenterie**

Voir la description de la classe 23813 ci-dessus.

### **23814 Entrepreneurs en travaux de maçonnerie**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des travaux de maçonnerie, poser des revêtements en pierre ou en brique et autres travaux connexes. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- le montage de la structure de base des bâtiments, par coulage de béton (23811 - Entrepreneurs en travaux de fondations et de structure en béton coulé);
- les travaux intérieurs en marbre, granite et ardoise (23834 - Entrepreneurs en pose de carreaux et coulage de terrazzo);
- la pose de pierre préfabriquée ou de brique pour les patios, les trottoirs et les entrées; ou le pavage des entrées résidentielles, des terrains de stationnement commerciaux et des autres terrains de stationnement privés (23899 - Tous les autres entrepreneurs spécialisés).

***Exemples d'activités***

Bloc de verre, pose de  
Jointoiement, nettoyage et colmatage de maçonnerie  
Maçonnerie, entrepreneurs  
Pose de blocs de ciment

### **238140 Entrepreneurs en travaux de maçonnerie**

Voir la description de la classe 23814 ci-dessus.

### **23815 Entrepreneurs en travaux de vitrage et de vitrerie**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer des panneaux en verre, à préparer des ouvertures (c.-à-d. travaux de vitrerie) et autres travaux connexes dans les bâtiments. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'installation de fenêtres préfabriquées (23835 - Entrepreneurs en petite menuiserie);
- le remplacement, la réparation ou la teinte des vitres d'automobile (811122 - Ateliers de remplacement de glaces et de pare-brise).

***Exemples d'activités***

Écran suspendu en verre, installation d'  
Fenêtre à vitrage hermétique, de type commercial, pose  
Installation de verre (sauf automobile), entrepreneurs  
Vitreaux, pose

### **238150 Entrepreneurs en travaux de vitrage et de vitrerie**

Voir la description de la classe 23815 ci-dessus.

### **23816 Entrepreneurs en travaux de toiture**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des travaux de toiture. Sont inclus les établissements spécialisés dans le traitement des toitures (c.-à-d. pulvérisation, peinture ou revêtement) et à installer des puits de lumière. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'installation des fermes de toit et de la fixation de revêtements aux fermes (23813 - Entrepreneurs en charpenterie);
- l'installation des tuyaux de descente d'eaux pluviales, de gouttières, de bordures de toit et de soffites (23817 - Entrepreneurs en travaux de parements métalliques).

***Exemples d'activités***

Bardeaux bitumés pour toits, installation de  
Lucarnes, installation de  
Membrane de toit, installation de  
Toit à pente raide, installation  
Traitement des toits (par pulvérisation, peinture ou revêtement)

### **238160 Entrepreneurs en travaux de toiture**

Voir la description de la classe 23816 ci-dessus.

### 23817 Entrepreneurs en travaux de parements métalliques

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer des parements en bois, aluminium, vinyle ou autres matériaux de finition extérieure (exception faite de la brique, de la pierre, du stuc ou des murs-rideaux). Sont aussi inclus les établissements qui installent des gouttières, et des tuyaux de descente des eaux pluviales. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- l'installation de matériaux de finition extérieure des bâtiments en brique, pierre ou stuc (23814 - Entrepreneurs en travaux de maçonnerie);
- l'installation de murs-rideaux (23819 - Entrepreneurs en autres travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment);
- l'installation de conduites et canalisations en tôle (23822 - Entrepreneurs en plomberie, chauffage et climatisation).

**Exemples d'activités**

Parement de vinyle, soffite, bordure de toit, installation de  
 Parement en bois, installation de

### 238170 Entrepreneurs en travaux de parements métalliques

Voir la description de la classe 23817 ci-dessus.

### 23819 Entrepreneurs en autres travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à effectuer des travaux de fondation, de structure et de finition extérieure des bâtiments. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- les travaux de structure et de fondation en béton coulé (23811 - Entrepreneurs en travaux de fondations et de structure en béton coulé);
- le montage et le démontage des éléments de structures en acier ou en béton préfabriqué (23812 - Entrepreneurs en montage de charpentes d'acier et mise en place de béton préfabriqué);
- la charpenterie (23813 - Entrepreneurs en charpenterie);
- les travaux de maçonnerie (23814 - Entrepreneurs en travaux de maçonnerie);
- les travaux de vitrerie (23815 - Entrepreneurs en travaux de vitrage et de vitrerie);
- l'installation ou la réparation des toits (23816 - Entrepreneurs en travaux de toiture);
- l'installation de parements (23817 - Entrepreneurs en travaux de parements métalliques).

**Exemples d'activités**

Application de résine d'époxyde, entrepreneurs  
 Balcons en métal, installation de  
 Protection cathodique, installation de

### 238190 Entrepreneurs en autres travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment

Voir la description de la classe 23819 ci-dessus.

### 2382 Entrepreneurs en installations d'équipements techniques

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer ou entretenir l'équipement qui fait partie intégrante du système mécanique d'un bâtiment (p. ex., électricité, eau, chauffage, refroidissement). Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations. Sont aussi inclus les entrepreneurs qui installent de l'équipement de construction spécialisé comme les monte-charge, les ascenseurs, les équipements de stations-service et les systèmes de nettoyage avec aspirateur central.

### 23821 Entrepreneurs en travaux d'électricité

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer et entretenir l'équipement et le câblage électrique. Sont aussi inclus les entrepreneurs en électricité qui peuvent fournir les pièces et la main-d'oeuvre dans la réalisation de ces travaux. Les entrepreneurs en électricité peuvent réaliser des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- la construction de lignes de transmission d'électricité et de communication (23713 - Construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes);
- l'installation et la maintenance de lignes de télécommunication par les compagnies de télécommunications (517 – Télécommunications);
- l'installation d'avertisseurs antivol et d'avertisseurs d'incendie, avec services de vente, de maintenance ou de surveillance (561621 - Services de systèmes de sécurité, sauf les serruriers).

**Exemples d'activités**

Entrepreneurs en éclairage de tunnels  
 Câble d'ordinateur et de réseau, installation  
 Clôtures de confinement électronique d'animaux domestiques, pose  
 Systèmes d'automatisation de bâtiments, entrepreneurs  
 Système d'éclairage et signaux électriques pour routes, rues et ponts, installation

### 238210 Entrepreneurs en travaux d'électricité

Voir la description de la classe 23821 ci-dessus.

### 23822 Entrepreneurs en plomberie, chauffage et climatisation

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer et entretenir les équipements de plomberie, de chauffage et de climatisation. Les entrepreneurs classés dans ce secteur peuvent fournir les pièces et la main-d'oeuvre dans la réalisation de ces travaux. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- l'installation de commandes électriques pour les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (23821 - Entrepreneurs en travaux d'électricité);
- le nettoyage des conduites en tôle (561791 - Services de nettoyage de conduits et de cheminées).

**Exemples d'activités**

Arrosage de pelouse et jardin, installation de système d'  
 Canalisations de gaz naturel pour chauffage à air chaud, installation de



Plombiers

Réseau de gaines (p.ex., chauffage, réfrigération, ventilation, dépoussiérage), installation de Tuyauterie industrielle, installation de

### **238220 Entrepreneurs en plomberie, chauffage et climatisation**

Voir la description de la classe 23822 ci-dessus.

### **23829 Entrepreneurs en installation d'autres équipements techniques**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à installer ou entretenir de l'équipement de construction. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

### **238291 Entrepreneurs en installation d'ascenseurs et d'escaliers roulants**

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer et réparer des ascenseurs, des escaliers roulants, des trottoirs roulants et autres dispositifs de transport semblables dans les bâtiments. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

#### *Exemples d'activités*

Ascenseurs, installation

Escaliers mécaniques, installation d'

### **238299 Entrepreneurs en installation de tout autre équipement technique**

Cette classe canadienne comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à installer ou réparer de l'équipement de construction. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations. Exemples importants des travaux réalisés par ces établissements sont installation de chaudières et de tubulures, démantèlement de machinerie et d'équipement lourd, et installation de systèmes d'aspirateur central.

#### *Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :*

- la fabrication d'équipement industriel et son installation (31-33 - Fabrication);
- la réparation et la maintenance d'équipement commercial de réfrigération ou sa production (81131 - Réparation et entretien de machines et de matériel d'usage commercial et industriel (sauf les véhicules automobiles et le matériel électronique)).

#### *Exemples d'activités*

Antennes, maisons, installation et service

Démantèlement de machinerie et d'équipement lourd

Installation de guichets automatiques

Isolation d'équipement mécanique

Portes tournantes, installation de

### **2383 Entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à réaliser les travaux spécialisés requis pour la finition des bâtiments. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

### **23831 Entrepreneurs en installation de cloisons sèches et travaux d'isolation**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer des cloisons sèches, à effectuer le jointoiment et à poser l'isolation du bâtiment. Les travaux de plâtrage peuvent comprendre l'application d'un plâtre ordinaire ou décoratif et la pose de lattes servant d'appui au plâtre. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la pose du stuc (23814 - Entrepreneurs en travaux de maçonnerie);
- la pose d'isolant autour des tuyaux, tubulures et chaudières (238299 - Entrepreneurs en installation de tout autre équipement technique).

***Exemples d'activités***

Carreaux de plafond, installation de  
Entrepreneurs en cloisons sèches de finition  
Jointoiment et finition de murs secs, entrepreneurs  
Mousse acoustique, antibruit, installation de  
Retombée de plafond, installation

### **238310 Entrepreneurs en installation de cloisons sèches et travaux d'isolation**

Voir la description de la classe 23831 ci-dessus.

### **23832 Entrepreneurs en peinture et tapisserie**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à peindre, poser du papier peint et décorer des bâtiments, ou à peindre de gros ouvrages (ouvrages de génie). Est inclus le décapage de la peinture ou du papier peint, y compris le sablage lorsque c'est une partie secondaire pour la préparation de la surface par les entrepreneurs en peinture et en recouvrement de murs. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la peinture des lignes de démarcation sur les routes, rues et terrains de stationnement (23731 - Construction de routes, de rues et de ponts);
- la peinture des toitures (23816 - Entrepreneurs en travaux de toiture);
- la pose de panneaux en bois (23835 - Entrepreneurs en petite menuiserie);
- sablage de bâtiments (23899 - Tous les autres entrepreneurs spécialisés).

***Exemples d'activités***

Entrepreneurs en revêtements muraux  
Peinture de maison  
Ponts, peinture de  
Sablage et peinture (surfaces autres que maçonnerie)

### **238320 Entrepreneurs en peinture et tapisserie**

Voir la description de la classe 23832 ci-dessus.

### **23833 Entrepreneurs en travaux de revêtements de sol**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à installer et réparer des revêtements de sol résilients, du carrelage, des tapis, du linoléum et du bois dur. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la pose de planchers en béton (23811 - Entrepreneurs en travaux de fondations et de structure en béton coulé);
- la pose de carrelages en céramique ou en pierre (23834 - Entrepreneurs en pose de carreaux et coulage de terrazzo);
- la vente au détail et l'installation de tapis et autres revêtements de sol, sauf le carrelage en pierre ou en céramique (44221 - Magasins de revêtements de sol).

***Exemples d'activités***

Finition de planchers en bois (p. ex., sablage, revêtement)  
Installation de planchers pour salles d'ordinateurs  
Planchers, pose, décapage, finissage et remise à neuf, entrepreneurs

### **238330 Entrepreneurs en travaux de revêtements de sol**

Voir la description de la classe 23833 ci-dessus.

### **23834 Entrepreneurs en pose de carreaux et coulage de terrazzo**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à mettre en place et installer de la tuile en céramique, de la pierre (à l'intérieur seulement), de la mosaïque et/ou à mélanger des particules de marbre et de ciment pour couler le tout sur place en terrazzo. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- les travaux extérieurs en marbre, granite ou ardoise (23814 - Entrepreneurs en travaux de maçonnerie);
- la fabrication de produits en terrazzo (32739 - Fabrication d'autres produits en béton).

***Exemples d'activités***

Planchers en pierre, installation  
Tablettes de cheminée en marbre ou pierre, installation  
Travail (intérieur) du marbre, granite et d'ardoise, entrepreneurs  
Tuiles en céramique, installation

### **238340 Entrepreneurs en pose de carreaux et coulage de terrazzo**

Voir la description de la classe 23834 ci-dessus.

### **23835 Entrepreneurs en petite menuiserie**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à faire de la menuiserie de finition. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- les travaux de charpente (23813 - Entrepreneurs en charpenterie);
- la pose de lanterneaux (23816 - Entrepreneurs en travaux de toiture);
- la construction en atelier d'armoires de cuisine et de salles de bain sur mesure (sauf les armoires autoportantes) (33711 - Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine en bois).

**Exemples d'activités**

Étagères en bois, construites sur place  
Menuiserie préfabriquée, installation de  
Moultures en bois ou en plastique, installation  
Travail d'armoire fait sur le chantier de construction  
Travaux de menuiserie (sauf les charpentes)

**238350 Entrepreneurs en petite menuiserie**

Voir la description de la classe 23835 ci-dessus.

**23839 Entrepreneurs en autres travaux de finition de bâtiment**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe, et dont l'activité principale consiste à effectuer des travaux de finition dans ou sur les bâtiments. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- la pose de cloisons sèches, de plâtre ou d'isolant (23831 - Entrepreneurs en installation de cloisons sèches et travaux d'isolation);
- la peinture, le décapage et/ou la pose/dépose de revêtements muraux (23832 - Entrepreneurs en peinture et tapisserie);
- la pose ou la dépose de planchers en bois, de revêtements de sol résilients et de tapis (23833 - Entrepreneurs en travaux de revêtements de sol);
- la pose de carrelage ou le coulage de terrazzo (23834 - Entrepreneurs en pose de carreaux et coulage de terrazo);
- la menuiserie de finition (23835 - Entrepreneurs en petite menuiserie).

**Exemples d'activités**

Accessoires de bâtiments (sauf les équipements mécaniques), installation  
Installations de systèmes de rangement pour placards  
Kiosque d'exposition, installation et démontage  
Montage et installation de meubles modulaires  
Réfection de baignoires, sur place

**238390 Entrepreneurs en autres travaux de finition de bâtiment**

Voir la description de la classe 23839 ci-dessus.

**2389 Autres entrepreneurs spécialisés**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à effectuer des activités de préparation du terrain et d'autres activités spécialisées comme la location de grues avec conducteur, l'installation de clôtures, le sablage de l'extérieur des

bâtiments et les travaux sur hauts échafaudages. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

### **23891 Entrepreneurs en préparation de terrains**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des activités de préparation du terrain, comme l'excavation et le nivellement, la démolition de bâtiments et d'autres ouvrages, l'installation de fosses septiques et le déplacement de maisons. Sont aussi inclus les établissements dont l'activité principale consiste à déplacer de la terre et défricher les terrains pour tous les types de chantiers, sauf l'enlèvement des morts-terrains miniers. Sont aussi inclus les établissements qui louent du matériel avec conducteur (sauf les grues).

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- forage de puits de prise d'eau dans les champs de pétrole et de gaz (213118 - Services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz);
- démontage de réservoirs dans les champs de pétrole (213118 - Services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz);
- l'enlèvement des morts-terrains (213119 - Autres activités de soutien à l'extraction minière);
- la rétention de la terre ou le creusement de tranchées souterraines (23799 - Autres travaux de génie civil);
- la location de grues avec conducteur (23899 - Tous les autres entrepreneurs spécialisés);
- la location d'équipement de construction sans conducteur (53241 - Location et location à bail de machines et matériel pour la construction, le transport, l'extraction minière et la foresterie);
- l'élagage des arbres et le débroussaillage autour des lignes aériennes des services publics (56173 - Services d'aménagement paysager)
- la mise hors service des centrales nucléaires et les travaux d'assainissement de l'environnement, comme l'enlèvement des réservoirs souterrains en acier contenant les substances dangereuses (56291 - Services d'assainissement).

***Exemples d'activités***

Creusement de fondations

Déblayer des terrains

Forage de trous de dynamitage (sauf les trous de mine)

Fosses septiques et tuiles de drain, installation de

Matériel de construction (sauf grue), location avec opérateur

### **238910 Entrepreneurs en préparation de terrains**

Voir la description de la classe 23891 ci-dessus.

### **23899 Tous les autres entrepreneurs spécialisés**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à effectuer des travaux de construction spécialisés. Les travaux réalisés peuvent comprendre des ouvrages neufs, des ajouts, des transformations, la maintenance et des réparations.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- le pavage des routes et des rues (23731 - Construction de routes, de rues et de ponts);
- les travaux de fondation, de structure et d'extérieur de bâtiment (2381 - Entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment);
- l'installation, la réparation ou la maintenance des systèmes mécaniques des bâtiments (2382 - Entrepreneurs en installations d'équipements techniques);

- la finition des bâtiments (2383 - Entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments);
- la location d'équipement de construction avec conducteur (sauf les grues), ou la préparation des terrains pour la construction de bâtiments (23891 - Entrepreneurs en préparation de terrains);
- la location d'équipement de construction sans conducteur (53241 - Location et location à bail de machines et matériel pour la construction, le transport, l'extraction minière et la foresterie);
- les tests visant à mesurer la concentration d'un radon (54138 - Laboratoires d'essai);
- le lavage sous pression et les autres travaux de nettoyage de l'extérieur des bâtiments (exception faite du sablage) (56179 - Autres services relatifs aux bâtiments et aux logements)
- les travaux d'assainissement de l'environnement, comme l'enlèvement de l'amiante (56291 - Services d'assainissement).

*Exemples d'activités*

Échafaudages, montage et démontage d'  
Entrepreneurs en installation de maisons mobiles  
Hautes cheminées, travaux de  
Panneaux indicateurs sur les bâtiments, installation  
Sablage au jet de l'extérieur de bâtiments

**238990 Tous les autres entrepreneurs spécialisés**

Voir la description de la classe 23899 ci-dessus.

**51 Industrie de l'information et industrie culturelle**

Établissements dont l'activité principale consiste à produire et distribuer (sauf par des méthodes propres aux commerces de gros et de détail) des produits d'information et des produits culturels. Sont également inclus les établissements qui offrent les moyens de transmettre ou de distribuer ces produits ou qui offrent un accès du matériel et de l'expertise pour traiter les données.

Les caractéristiques propres aux produits d'information et aux produits culturels de même qu'à leurs procédés de production et de distribution permettent de distinguer ce secteur de ceux qui produisent des biens et des services. Plus précisément,

- la valeur de ces produits réside dans leur contenu informatif, éducatif, culturel et récréatif, et non dans le format sous lequel ils sont distribués. La plupart de ces produits sont protégés contre la reproduction illégale par les lois sur le droit d'auteur. Seuls les détenteurs des droits de propriété sur ces œuvres sont autorisés à les reproduire, à les modifier, à les améliorer et à les distribuer. Les coûts d'acquisition et d'exploitation de ces droits sont souvent élevés.
- la nature intangible du contenu des produits d'information et des produits culturels permet qu'ils soient distribués sous diverses formes. À titre d'exemple, les films peuvent être présentés en salle, diffusés à la télévision, sur une chaîne de films à la carte ou loués dans un club vidéo local; les enregistrements sonores peuvent être diffusés à la radio, intégrés à des produits multimédias ou vendus chez un disquaire; les logiciels peuvent être achetés en magasin ou téléchargés à partir d'un babillard électronique; les journaux peuvent être achetés dans un kiosque ou consultés en ligne. L'inclusion des télécommunicateurs et des fournisseurs d'accès à Internet dans ce secteur reflète le rôle important et croissant que jouent ces établissements afin de rendre ces produits accessibles au public.

Les principales composantes de ce secteur sont l'édition (sauf l'édition exclusivement sur Internet), y compris l'édition de logiciels, les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiotélévision (sauf la radiotélévision exclusivement sur Internet), les industries de l'édition et de la radiotélévision sur Internet, les télécommunications, les fournisseurs de services Internet, les portails de recherche sur le Web, le traitement des données et les services d'information. Certains établissements se consacrant à des activités liées à la culture sont rangés dans d'autres secteurs du SCIAN. Les principaux sont présentés ci-dessous.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction de produits d'information ou de produits culturels, sous forme de documents imprimés ou sur supports optiques ou magnétiques (31-33 - Fabrication);
- le commerce de gros de produits d'information et de produits culturels comme les journaux, les livres, les logiciels, les vidéocassettes, les disques DVD et les enregistrements sonores (41 – Commerce de gros);
- le commerce de détail de produits d'information et de produits culturels comme les journaux, les livres, les logiciels et les enregistrement sonores (44-45 – Commerce de détail);
- les activités de design (54 - Services professionnels, scientifiques et techniques);
- la production de spectacles sur scène exécutés par des acteurs, des chanteurs, des danseurs, des formations musicales et des musiciens, et d'autres artistes de la scène (71 - Arts, spectacles et loisirs);
- la préservation et l'exposition d'objets, des lieux et de merveilles naturelles présentant ayant une valeur historique, culturelle et/ou éducative (71 - Arts, spectacles et loisirs);
- l'interprétation dans le cadre de productions artistiques et la création d'oeuvres ou de productions artistiques et culturelles à titre d'artistes indépendants (71 - Arts, spectacles et loisirs).

## 511 Édition (sauf par Internet)

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'édition de journaux, de périodiques, de livres, de bases de données, de logiciels et d'autres produits. Ces œuvres se caractérisent par la créativité intellectuelle nécessaire à leur production et sont également protégées par le droit d'auteur. Les éditeurs distribuent ou organisent la distribution de ces œuvres.

Les établissements d'édition peuvent créer des œuvres à l'interne, ou obtenir par contrat, acheter ou compiler des œuvres originellement créées par d'autres. Ces œuvres peuvent être publiées sous une ou plusieurs formes, par exemple sous formes imprimable électronique ou en ligne. Sont également compris les éditeurs de produits multimédias tels que les livres interactifs pour enfants, les ouvrages de référence multimédias sur disques compacts (CD-ROM) et disques vidéonumériques (DVD), et les cartes de souhaits musicales. Les établissements de ce sous-secteur peuvent imprimer, reproduire les œuvres ou offrir un accès direct en ligne à celles-ci, ou peuvent demander à d'autres établissements d'assurer ces fonctions.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- l'édition exclusivement sur Internet (516 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet).

### 5111 Édition (sauf par Internet)

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est l'édition (ou l'édition et l'impression) de journaux, de périodiques, de livres, de bases de données et d'autres produits tels que les calendriers, les catalogues et les cartes de souhaits.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- l'édition de logiciels (51121 - Éditeurs de logiciels);
- l'édition de musique (51223 - Éditeurs de musique).

#### 51111 Éditeurs de journaux

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de journaux, dont l'activité principale consiste à exécuter les opérations nécessaires à la production et à la distribution de journaux, notamment la collecte des nouvelles, la rédaction des chroniques, des articles de fond et des éditoriaux, la vente et la préparation des annonces. Ces établissements peuvent publier les journaux sous forme imprimée ou électronique.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- l'impression mais non l'édition de journaux (32311 - Impression);
- la publication de journaux exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- la fourniture d'information, comme les nouvelles, reportages et photographie, aux médias d'information (51911 - Agences de presse);
- la vente de temps ou d'espace dans les médias pour le compte des propriétaires de médias (54184 - Représentants de médias).

**Exemples d'activités**

Journaux, impression et publication de  
 Journaux, publication de (sauf exclusivement par Internet)

#### 511110 Éditeurs de journaux

Voir la description de la classe 51111 ci-dessus.



### 51112 Éditeurs de périodiques

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de revues ou de périodiques, dont l'activité principale consiste à exécuter les opérations nécessaires à la production et à la distribution de revues et autres périodiques, notamment la collecte, la rédaction, la recherche et la révision des articles, de même que la préparation et la vente des annonces. Les périodiques paraissent à intervalles réguliers, généralement sur une base hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle. Ces périodiques peuvent paraître sous forme imprimée ou électronique.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- l'impression mais non l'édition de périodiques (32311 - Impression);
- l'édition de journaux (51111 - Éditeurs de journaux);
- l'édition d'annuaires et de bases de données (c.-à-d. établissements connus sous le nom d'éditeur) (51114 - Éditeurs d'annuaires et de répertoires);
- l'édition de musique en feuilles (51223 - Éditeurs de musique);
- l'édition de périodiques exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- la vente de temps ou d'espace dans les médias pour le compte des propriétaires de médias (54184 - Représentants de médias).

**Exemples d'activités**

Bandes dessinées, édition (sauf exclusivement par Internet)  
 Éditeurs de bulletin, divers formats, édition (sauf exclusivement par Internet)  
 Périodiques publicitaires, édition de (sauf exclusivement par Internet)  
 Revues, publication de (sauf exclusivement par Internet)

### 511120 Éditeurs de périodiques

Voir la description de la classe 51112 ci-dessus.

### 51113 Éditeurs de livres

Cette classe comprend les établissements, appelés éditeurs de livres, dont l'activité principale consiste à exécuter les diverses opérations de conception, de rédaction et de marketing nécessaires à la production et à la distribution de livres de toutes sortes tels que : les manuels scolaires, les livres techniques, scientifiques et professionnels, les livres de poche. Ces livres peuvent être publiés sous forme imprimée, électronique ou sous forme de livres parlés.

**Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :**

- l'impression mais non l'édition de livres (32311 - Impression);
- la vente directe mais non l'édition de livres, p. ex., clubs de livres (4541 - Entreprises de télémagasinage et de vente par correspondance);
- l'édition de livres de musique (51223 - Éditeurs de musique)
- l'édition de livres exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet)

**Exemples d'activités**

Atlas, publication d' (sauf exclusivement par Internet)  
 Cartes géographiques, guides de rues et atlas, publication (sauf exclusivement par Internet)  
 Livres, divers formats, édition (sauf exclusivement par Internet)  
 Manuels scolaires, publication de (sauf exclusivement par Internet)

### **511130 Éditeurs de livres**

Voir la description de la classe 51113 ci-dessus.

### **51114 Éditeurs d'annuaires et de répertoires**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'édition de compilations et de recueils de renseignements ou de faits organisés logiquement de façon à en faciliter l'utilisation. Ces recueils peuvent être publiés sous un ou plusieurs formats, notamment sous forme imprimée ou électronique. Les versions électroniques peuvent être mises directement à la disposition des clients par les établissements ou offertes par le truchement de services en ligne ou de tiers fournisseurs. Les produits sont généralement protégés dans leur choix, leur décision et/ou leur présentation.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'impression mais non l'édition de répertoires d'entreprises, d'annuaires téléphoniques et de produits similaires (32311 – Impression);
- la reproduction de supports électroniques comme les disques compacts (CD-ROM) et les disques vidéonumériques (DVD) (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- l'édition d'encyclopédies (51113 - Éditeurs de livres);
- la conception, l'élaboration et l'édition de produits logiciels (51121 - Éditeurs de logiciels);
- l'édition de répertoires et de listes de diffusion exclusivement sur Internet (51611 -Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- la fourniture d'accès en ligne à des bases de données constituées par d'autres (51811 - Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche).

***Exemples d'activités***

Annuaire, publication d' (sauf par Internet)  
Cartes géographiques, guides de rues et atlas, publication (sauf exclusivement par Internet)  
Compilation de liste d'expédition (sauf par Internet)  
Édition de base de données électroniques (sauf exclusivement par Internet)

### **511140 Éditeurs d'annuaires et de répertoires**

Voir la description de la classe 51114 ci-dessus.

### **51119 Autres éditeurs**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale est l'édition de divers travaux comme les calendriers, les livres à colorer, les cartes de souhaits et les affiches.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'édition de journaux (51111 - Éditeurs de journaux);
- l'édition de revues et de périodiques (51112 - Éditeurs de périodiques);
- l'édition de livres, de cartes et d'atlas (51113 - Éditeurs de livres);
- l'édition de répertoires et de listes de diffusion (51114 - Éditeurs d'annuaires et de répertoires);
- l'édition de musique (51223 - Éditeurs de musique);
- l'édition d'autres travaux, comme les calendriers et les cartes de souhaits exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet).

***Exemples d'activités***

Calendriers, publication de (sauf exclusivement par Internet)

Catalogues (c.-à-d., commande par correspondance, magasin, marchandise), édition (sauf exclusivement par Internet)

Journal personnel et agenda (horaire), éditeurs (sauf exclusivement par Internet)

Reproductions artistiques, édition (sauf exclusivement par Internet)

**511190 Autres éditeurs**

Voir la description de la classe 51119 ci-dessus.

**5112 Éditeurs de logiciels**

Voir la description de la classe 51121 ci-dessous.

**51121 Éditeurs de logiciels**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'édition de logiciels, habituellement pour de nombreux clients et habituellement désignés par l'expression logiciels de série. Les établissements de cette classe exécutent les opérations nécessaires à la production et à la distribution de logiciels telles que la conception, la fourniture de la documentation, l'assistance en matière d'installation et la prestation de services de soutien aux acheteurs de logiciels. Ces établissements peuvent se livrer à la conception et à l'édition, ou se consacrer uniquement à l'édition.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction en série de logiciels (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- la revente de logiciels de série (41731 - Grossistes-distributeurs d'ordinateurs, de périphériques et de logiciels de série ou 44312 - Magasins d'ordinateurs et de logiciels);
- l'édition de logiciels exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- l'accès à des logiciels pour les clients, à partir d'un site hôte central (51821 - Traitement de données, hébergement de données et services connexes);
- la conception sur demande de logiciels adaptés aux besoins d'utilisateurs particuliers (54151 - Conception de systèmes informatiques et services connexes).

***Exemples d'activités***

Jeux, progiciel d'ordinateur, éditeurs

Progiciel d'ordinateur, édition de (y compris la conception et le développement)

**511210 Éditeurs de logiciels**

Voir la description de la classe 51121 ci-dessus.

**512 Industries du film et de l'enregistrement sonore**

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la production et la distribution d'enregistrements vidéo et audio ou la prestation de services connexes tels que les services de postproduction, les services de présentation et les services de traitement et de développement de films cinématographiques. Sont également compris les studios d'enregistrement sonore.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction de vidéocassettes préenregistrées et d'enregistrements sonores, de cassettes, de disquettes, de disques DVD et CD-ROM (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- le commerce en gros d'enregistrements sonores (41444 - Grossistes en enregistrements sonores);
- le commerce de gros de vidéocassettes préenregistrées et de DVD (41445 - Grossistes en vidéocassettes).

**5121 Industries du film et de vidéo**

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la production et/ou la distribution de films, de vidéos, d'émissions de télévision ou de publicités ainsi que la présentation de films ou la prestation de services de postproduction et de services connexes.

**51211 Production de films et de vidéos**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la production ou la production et la distribution de films, de vidéos, d'émissions de télévision ou de publicités.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction de vidéocassettes préenregistrées et d'enregistrements sonores, de cassettes, de disquettes, de disques DVD et CD-ROM (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- la distribution de productions cinématographiques et vidéo seulement (51212 - Distribution de films et de vidéos);
- la prestation de services de postproduction, y compris les laboratoires cinématographiques (51219 - Postproduction et autres industries du film et de vidéo);
- l'enregistrement d'événements spéciaux sur bandes vidéo (54192 - Services photographiques).

***Exemples d'activités***

Émission de télévision, production  
Films d'animation, production de  
Messages publicitaires, télévision, production  
Production de vidéo éducatif

**512110 Production de films et de vidéos**

Voir la description de la classe 51211 ci-dessus.

**51212 Distribution de films et de vidéos**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'acquisition de droits de distribution et la distribution de productions cinématographiques et vidéo aux cinémas, aux réseaux et stations de télévision et à d'autres exploitants.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction de vidéocassettes préenregistrées et d'enregistrements sonores, de cassettes, de disquettes, de disques DVD et CD-ROM (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);

- le commerce de gros de vidéocassettes et de vidéodisques préenregistrés (41445 - Grossistes en vidéocassettes);
- le commerce de détail de vidéocassettes et de vidéodisques (45122 - Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques);
- la production et la distribution de films et de vidéos (51211 - Production de films et de vidéos);
- la fourniture de séquences cinématographiques et vidéo (par les cinémathèques et les vidéothèques) aux producteurs et aux secteurs des médias, des multimédias et de la publicité (51219 - Postproduction et autres industries du film et de vidéo);
- l'exploitation d'archives cinématographiques et vidéo essentiellement à des fins de préservation (51912 - Bibliothèques et archives);
- la location de vidéocassettes et de vidéodisques au grand public (53223 - Location de bandes et de disques vidéo).

*Exemples d'activités*

Distributeurs de film cinématographiques  
Distribution de films, agence de  
Distribution de productions vidéos  
Souscriptions pour émissions de télévision, agents de

**512120 Distribution de films et de vidéos**

Voir la description de la classe 51212 ci-dessus.

**51213 Présentation de films et de vidéos**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la présentation de films. Sont aussi compris les établissements dont l'activité principale est la prestation, à l'occasion, de services de présentation de films tels que les services offerts dans le cadre de festivals du film.

*Exemples d'activités*

Ciné-parcs, cinémas  
Cinéma, salles de  
Cinémas  
Festivals, film, avec ou sans installations

**512130 Présentation de films et de vidéos**

Voir la description de la classe 51213 ci-dessus.

**51219 Postproduction et autres industries du film et de vidéo**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale est la prestation de services de postproduction et de services aux industries du film et de la vidéo, y compris les services spécialisés de postproduction de films ou de vidéos tels que le montage, la conversion film/bande, la postsynchronisation, le sous-titrage, la création de génériques, le sous-titrage codé, la production de graphiques, d'animations d'images et d'effets spéciaux informatiques, de même que le développement et le traitement de films cinématographiques.

*Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :*

- la reproduction en série de vidéocassettes et de disques DVD préenregistrés (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- la prestation de services audio pour les production cinématographiques, télévisuelles et vidéo (51224 - Studios d'enregistrement sonore);

- l'exploitation d'archives cinématographiques et vidéo essentiellement à des fins de préservation (51912 - Bibliothèques et archives);
- la location de vêtements et de costumes (53222 - Location de vêtements de cérémonie et de costumes);
- la location de matériel de studio (53249 - Location et location à bail d'autres machines et matériel d'usage commercial et industriel);
- la distribution artistique pour des sociétés de production (56131 - Agences de placement).

**Exemples d'activités**

Cinémathèques, court-métrage

Installations pour la postproduction de film

Laboratoires de films cinématographiques

Télévision (p.ex., montage, transferts), services de bandes vidéo pour la

**512190 Postproduction et autres industries du film et de vidéo**

Voir la description de la classe 51219 ci-dessus.

**5122 Industries de l'enregistrement sonore**

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la production et la distribution d'enregistrements musicaux, l'édition de musique ou la prestation de services d'enregistrement sonore ou de services connexes.

**Exclusion(s) :**

- les formations musicales et les musiciens (71113 - Formations musicales et musiciens);
- les auteurs-compositeurs (71151 - Artistes, auteurs et interprètes indépendants).

**et les établissements dont l'activité principale est :**

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- le commerce de gros d'enregistrements sonores (41444 - Grossistes en enregistrements sonores).

**51221 Production d'enregistrements sonores**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la production d'enregistrements sonores. Ces établissements signent des contrats avec des artistes et organisent et financent la production d'enregistrements maîtres. Les établissements de cette classe détiennent les droits d'auteur sur les enregistrements maîtres et tirent la plupart de leurs recettes de la vente, de la location et de l'octroi de licences d'exploitation d'enregistrements maîtres. Les établissements de cette classe ne disposent pas d'installations de reproduction ou de distribution.

**Exclusion(s) :**

- les producteurs indépendants d'enregistrements sonores engagés en vertu d'ententes contractuelles (71151 - Artistes, auteurs et interprètes indépendants).

**et les établissements dont l'activité principale est :**

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);

- le commerce de gros d'enregistrements sonores (distribution des produits finis destinés à la revente, y compris les produits d'importation) (41444 - Grossistes en enregistrements sonores);
- le lancement, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores (51222 - Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée);
- la promotion et l'autorisation d'utiliser les oeuvres musicales dans divers médias (51223 - Éditeurs de musique);
- la fourniture des installations et de l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement d'interprétations musicales (51224 - Studios d'enregistrement sonore);
- la gestion de la carrière des artistes (71141 - Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques).

***Exemples d'activités***

Compagnies de production de disques (production seulement)

Production d'enregistrements musicaux à partir de l'original, distribution exclusive

Production de disque (sauf producteurs indépendants de disques), sans distribution ou reproduction

Production et reproduction de matériaux visuels en installations intégrées

**512210 Production d'enregistrements sonores**

Voir la description de la classe 51221 ci-dessus.

**51222 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est le lancement, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores. Les établissements de cette classe fabriquent ou prennent des dispositions en vue de la fabrication des enregistrements, comme les bandes et cassettes audio et les disques compacts, font la promotion de ces produits et les distribuent aux grossistes, aux détaillants ou directement au public. Ces établissements produisent eux-mêmes les enregistrements maîtres ou obtiennent les droits de reproduction et/ou de distribution et des enregistrements maîtres produits par des sociétés de production d'enregistrements sonores ou par d'autres sociétés intégrées d'enregistrements sonores.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- le commerce de gros d'enregistrements sonores (distribution des produits finis destinés à la revente, y compris les produits d'importation) (41444 - Grossistes en enregistrements sonores);
- la production d'enregistrements sonores, y compris la passation de contrats avec des artistes, l'organisation et le financement de la production d'enregistrements maîtres et la mise en marché des droits de reproduction (51221 - Production d'enregistrements sonores);
- la fourniture des installations et de l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement d'interprétations musicales (51224 - Studios d'enregistrement sonore).

***Exemples d'activités***

Bandes audios et disques compacts pré-enregistrés, fabrication, sortie et distribution intégrées

Enregistrements audiotapes, production, reproduction, mise en circulation et distribution intégrées

Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée

### **512220 Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée**

Voir la description de la classe 51222 ci-dessus.

### **51223 Éditeurs de musique**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'acquisition et l'enregistrement des droits d'auteur sur des compositions musicales, conformément à la loi, ainsi que la promotion et l'autorisation de l'utilisation de ces compositions dans des enregistrements, à la radio et à la télévision, dans des films, des interprétations sur scène, des productions imprimées, multimédias ou autres. Les établissements de cette classe représentent les intérêts des auteurs compositeurs et d'autres propriétaires de compositions musicales par l'exploitation de telles oeuvres en vue de produire des recettes, généralement en vertu d'un contrat de licence. Ces établissements peuvent détenir les droits d'auteurs ou agir à titre d'administrateurs des droits d'auteur sur les oeuvres musicales pour le compte des titulaires de ces droits.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- les auteurs-compositeurs qui agissent à titre d'éditeurs de leurs propres oeuvres (71151 - Artistes, auteurs et interprètes indépendants)

***Exemples d'activités***

Achat et enregistrement des droits d'auteur, musique  
Livres de musique (c.-à-d., reliure de feuille de musique), éditeur  
Musique, publication de  
Partitions musicales, publication de

### **512230 Éditeurs de musique**

Voir la description de la classe 51223 ci-dessus.

### **51224 Studios d'enregistrement sonore**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir les installations et l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement d'interprétations musicales. Les établissements de cette classe peuvent également fournir des services audio de production ou de postproduction pour la création d'enregistrements maîtres, de même que des services audio pour les productions cinématographiques, télévisuelles et vidéo.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- la production d'enregistrements sonores, y compris la passation de contrats avec des artistes, l'organisation et le financement de la production d'enregistrements maîtres et la mise en marché des droits de reproduction (51221 - Production d'enregistrements sonores);
- le lancement, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores (51222 - Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée).

***Exemple d'activité***

Studios d'enregistrement (sauf compagnie de disque intégré)

### **512240 Studios d'enregistrement sonore**

Voir la description de la classe 51224 ci-dessus.



### **51229 Autres industries de l'enregistrement sonore**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à fournir des services d'enregistrement sonore.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la reproduction en série d'enregistrements sonores (33461 - Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques);
- le commerce de gros d'enregistrements sonores (distribution des produits finis destinés à la revente, y compris les produits d'importation) (41444 - Grossistes en enregistrements sonores);
- la production d'enregistrements sonores, y compris la passation de contrats avec des artistes, l'organisation et le financement de la production d'enregistrements maîtres et la mise en marché des droits de reproduction (51221 - Production d'enregistrements sonores);
- le lancement, la promotion et la distribution d'enregistrements sonores (51222 - Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée);
- la promotion et l'autorisation d'utiliser les oeuvres musicales dans divers médias (51223 - Éditeurs de musique);
- la fourniture des installations et de l'expertise technique nécessaires à l'enregistrement d'interprétations musicales (51224 - Studios d'enregistrement sonore);
- l'organisation et la promotion de la présentation de productions artistiques sur scène (7113 - Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires);
- la gestion de la carrière des artistes (71141 - Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques).

***Exemples d'activités***

Enregistrement de livres sur bande ou disque (sauf édition)  
Réunions ou conférences, enregistrement audio

### **512290 Autres industries de l'enregistrement sonore**

Voir la description de la classe 51229 ci-dessus.

### **515 Radiotélévision (sauf par Internet)**

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de studios et d'installations de radiodiffusion et de télédiffusion.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la diffusion exclusivement sur Internet (516 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- l'exploitation de réseaux de télécommunications (517 – Télécommunications).

### **5151 Radiodiffusion et télédiffusion**

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de studios et d'installations de diffusion servant à la transmission d'une diversité d'émissions de radio et de télévision, y compris les émissions de divertissement, d'information, les émissions-débats et d'autres émissions. Ces établissements produisent, achètent et font la programmation des émissions et génèrent des recettes par la

vente de temps d'antenne à des publicitaires, par le biais de dons et de subventions ou par la vente d'émissions.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint par le biais d'exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51521 - Télévision payante et spécialisée);
- la diffusion exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- la transmission d'émissions à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51751 - Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision).

**51511 Radiodiffusion**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de studios et d'installations de radiodiffusion servant à la production et à la transmission d'émissions de radio destinées aux stations affiliées ou au public. Les émissions de radio peuvent comprendre les émissions de divertissement, d'information, les émissions-débats et d'autres émissions.

***Exemples d'activités***

Stations de diffusion, radio (sauf exclusivement par Internet)

Radiodiffusion sur réseau, service de (sauf exclusivement par Internet)

**515110 Radiodiffusion**

Voir la description de la classe 51511 ci-dessus.

**51512 Télédiffusion**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de studios et d'installations de télédiffusion servant à la production et à la transmission par les ondes d'une diversité d'émissions de télévision destinées au public. La programmation peut émaner des propres studios de ces établissements, d'un réseau de stations affiliées ou de sources extérieures.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la production d'émissions de télévision sans services de télédiffusion (51211 - Production de films et de vidéos);
- la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint par le biais d'exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51521 - Télévision payante et spécialisée);
- la diffusion d'émissions de télévision exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- la transmission d'émissions à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51751 - Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision).

***Exemples d'activités***

Service public de radiodiffusion (sauf exclusivement par Internet)

Télédiffusion sur réseau (sauf exclusivement par Internet)

Télédiffusion, stations de (sauf exclusivement par Internet)

### **515120 Télédiffusion**

Voir la description de la classe 51212 ci-dessus.

### **5152 Télévision payante et spécialisée**

Ce groupe comprend les établissements dont l'activité principale est la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint par le biais d'exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communications par satellite. Les émissions sont acheminées aux abonnés par les exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite.

#### **51521 Télévision payante et spécialisée**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint comme les émissions familiales et les émissions destinées aux jeunes, les émissions d'information, les longs métrages, les émissions axées sur la musique, la santé, les sports, la religion, la météo et les voyages ainsi que les émissions éducatives. Ces établissements peuvent produire les émissions dans leurs propres studios de télédiffusion ou acheter des émissions de sources extérieures. Les émissions sont transmises aux abonnés par le biais d'exploitants de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la production d'émissions de télévision sans services de télédiffusion (51211 - Production de films et de vidéos);
- la diffusion d'émissions de télévision d'un format défini et restreint exclusivement sur Internet (51611 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- la transmission d'émissions à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51751 - Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision).

***Exemples d'activités***

Réseau de câblodistributeur (sauf exclusivement par Internet)

Réseaux de télévision par satellite (sauf exclusivement par Internet)

Réseaux spécialisés de télévision par câble (p.ex., musique, sports, informations) (sauf exclusivement par Internet)

Télévision par abonnement, réseau (sauf exclusivement par Internet)

### **515210 Télévision payante et spécialisée**

Voir la description de la classe 51521 ci-dessus.

### **516 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet**

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité exclusive est l'édition et/ou la diffusion sur Internet. La combinaison unique de textes et d'éléments audio, vidéo et interactifs présents dans les produits d'information ou culturels sur Internet distinguent ceux-ci des produits offerts par les éditeurs et diffuseurs classiques.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'édition classique ou combinée (511 - Édition (sauf par Internet));
- la diffusion classique ou combinée (515 - Radiotélévision (sauf par Internet)).

## **5161 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet**

Voir la description de la classe 51611 ci-dessous.

### **51611 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité exclusive est l'édition et/ou la diffusion de contenu sur Internet. Ces établissements offrent un contenu texte, audio et/ou vidéo d'intérêt général ou particulier. Ces établissements n'offrent pas de versions classiques (hors Internet) du contenu qu'ils éditent ou diffusent.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'édition sur Internet et la fourniture d'autres éditions sous forme imprimée ou électronique (511 - Édition (sauf par Internet));
- la fourniture d'accès à Internet (fournisseurs de services Internet), exploitant des portails de recherche sur le Web et offrant des services de diffusion en continue de contenu appartenant à d'autres (518 - Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données).

***Exemples d'activités***

Édition de livres par Internet  
Édition de logiciels par Internet  
Radiodiffusion et télédiffusion par Internet  
Sites de jeu sur Internet

### **516110 Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet**

Voir la description de la classe 51611 ci-dessus.

## **517 Télécommunications**

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité consiste à exploiter, à entretenir et/ou offrir l'accès à des installations servant à la transmission de la voix de données, de textes, du son, de programmation par câble et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunication. Les installations de transmission peuvent utiliser une seule technologie ou une combinaison de technologies.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'installation et l'entretien de systèmes de diffusion des télécommunications par des entrepreneurs indépendants (23 – Construction);
- les fournisseurs de services Internet (5181 - Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche).

### **5171 Télécommunications par fil**

Voir la description de la classe 51711 ci-dessous.

#### **51711 Télécommunications par fil**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité consiste à exploiter et à entretenir des installations de réseau servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel entre

les points de réception du réseau. Les installations de transmission peuvent utiliser une technologie ou une combinaison de technologies.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'installation et l'entretien de systèmes de câblodistribution en vertu d'ententes contractuelles (23821 - Entrepreneurs en travaux d'électricité);
- l'édition d'annuaires téléphoniques (51114 - Éditeurs d'annuaires et de répertoires);
- l'exploitation et l'entretien de réseaux de télécommunications sans fil (51721 - Télécommunications sans fil (sauf par satellite));
- la revente de services de télécommunications (51731 - Revendeurs de services de télécommunications);
- la transmission d'émissions de télévision et de radio à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51751 - Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision).

***Exemples d'activités***

Installations de base pour télécommunicateur (sauf sans fil)  
Société d'exploitation de télécommunication par fil  
Téléphonie par porteur sur longue distance, installations de base  
Téléphonie par porteurs, système de (sauf sans fil)

**517110 Télécommunications par fil**

Voir la description de la classe 51711 ci-dessus.

**5172 Télécommunications sans fil (sauf par satellite)**

Voir la description de la classe 51721 ci-dessous.

**51721 Télécommunications sans fil (sauf par satellite)**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité est l'exploitation et l'entretien d'installations de commutation et de transmission permettant d'assurer des communications directes par les ondes. Sont également inclus les établissements qui offrent des services de téléphonie cellulaire, des services de recherche de personne (téléavertisseurs) et des services de communications personnelles.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'exploitation de réseaux de satellites (51741 - Télécommunications par satellite).

***Exemples d'activités***

Cellulaire, service téléphonique  
Communication personnelle (STP), services de (c.-à-d., société d'exploitation de communication)  
Diffusion navire-côtière, transmission des communications  
Radio-messagerie, service de

**517210 Télécommunications sans fil (sauf par satellite)**

Voir la description de la classe 51721 ci-dessus.

**5173 Revendeurs de services de télécommunications**

Voir la description de la classe 51731 ci-dessous.

### **51731 Revendeurs de services de télécommunications**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité est l'achat d'accès et de capacités réseau auprès de propriétaires et d'exploitants de réseaux de télécommunications et la revente de services de télécommunication aux entreprises, aux établissements institutionnels ou aux ménages. Ces établissements n'exploitent pas et n'entretiennent pas de réseau complet.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'exploitation et l'entretien de réseaux de téléphonie par fil (51711 - Télécommunications par fil);
- l'exploitation et l'entretien de réseaux de télécommunications sans fil (51721 - Télécommunications sans fil (sauf par satellite));
- la revente de services de télécommunications par satellite (51741 - Télécommunications par satellite).

***Exemples d'activités***

Communication par micro-ondes, revendeurs  
Revendeurs de services de télécommunications (sauf satellite)

### **517310 Revendeurs de services de télécommunications**

Voir la description de la classe 51731 ci-dessus.

### **5174 Télécommunications par satellite**

Voir la description de la classe 51741 ci-dessous.

### **51741 Télécommunications par satellite**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter et à entretenir des installations de télécommunications par satellite servant à la transmission de la voix, de données, de textes, du son et de vidéos en temps réel. Sont également compris les revendeurs de services de télécommunications par satellite.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la diffusion d'émissions de radio ou de télévision (515 - Radiotélévision (sauf par Internet) ou 516 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- les services de communications personnelles mobiles par la technologie des satellites en orbite basse terrestre (51721 - Télécommunications sans fil (sauf par satellite));
- la transmission d'émissions de télévision et de radio à des abonnés par le biais de systèmes de radiodiffusion directe par satellite (51751 - Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision).

***Exemples d'activités***

Revendeurs de service de satellite  
Satellite, transmission des communications

### **517410 Télécommunications par satellite**

Voir la description de la classe 51741 ci-dessus.

**5175 Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision**

Voir la description de la classe 51751 ci-dessous.

**51751 Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la distribution d'émissions de télévision et de radio à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite. Ces établissements distribuent des émissions qui proviennent des télédiffuseurs, des radiodiffuseurs et des chaînes de télévision payante et spécialisée. Ces établissements peuvent également fournir d'autres services tels que des services de télévision interactive, des services d'information et des services de télépaiement.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'installation et l'entretien de systèmes de câble en vertu d'ententes contractuelles (23821 - Entrepreneurs en travaux d'électricité);
- la transmission d'émissions de télévision et de radio à des abonnés par le biais de systèmes de câblodistribution ou de communication par satellite (51521 - Télévision payante et spécialisée).

***Exemples d'activités***

Câblovision, service de  
Circuit fermé, service de télévision en  
Système de distribution de télévision par satellite  
Télédistribution, service de

**517510 Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision**

Voir la description de la classe 51751 ci-dessus.

**5179 Autres services de télécommunications**

Voir la description de la classe 51791 ci-dessous.

**51791 Autres services de télécommunications**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la prestation de services spécialisés de télécommunication tels que le repérage des satellites, la télémessure et l'exploitation de stations radar. Sont également compris dans cette classe les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des stations terminales de satellites et des installations connexes liées à un ou plusieurs systèmes terrestres et capables d'assurer les communications avec les systèmes de satellites.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la fourniture de services de télécommunication par satellite (51741 - Télécommunications par satellite);
- la fourniture de conseils d'experts dans le domaine de la technologie de l'information ou l'intégration de systèmes d'information et de systèmes informatiques (54151 - Conception de systèmes informatiques et services connexes).

***Exemple d'activité***

Stations de poursuite des satellites

### **517910 Autres services de télécommunications**

Voir la description de la classe 51791 ci-dessus.

### **518 Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données**

Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est d'offrir un accès à Internet, des utilitaires de recherche sur Internet, ainsi que des services de traitement des données, d'hébergement et des services connexes. Le groupe des fournisseurs de services Internet et de portails de recherche sur le Web comprend les établissements dont l'activité est d'offrir un accès à Internet ou d'aider à la navigation sur Internet. Le groupe des services de traitement de données, d'hébergement et de services connexes comprend les établissements qui traitent les données. Ces établissements peuvent transformer les données, les préparer pour leur diffusion, ou placer des données ou du contenu sur Internet, pour le compte de tierces parties. Est également incluse dans ce groupe l'utilisation partagée des ressources informatiques.

*Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :*

- la vente de biens au détail sur Internet (44-45 – Commerce de détail);
- l'édition exclusivement sur Internet (516 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet).

### **5181 Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche**

Voir la description de la classe 51811 ci-dessous.

### **51811 Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir un accès direct à Internet ou à offrir, via Internet, des services de recherche d'information enregistrée dans des ordinateurs et compilée ou éditée par des tierces parties. Ces établissements fournissent habituellement des services connexes, comme l'hébergement de sites Web, la conception de pages Web, des services de messagerie électronique, des services de babillard, des services connexes et d'assistance. Les portails de recherche sur le Web fournissent également des services additionnels, comme des encans ou des nouvelles sur Internet, ou d'autres contenus limités, et sont utilisés comme sites d'accueil par les utilisateurs d'Internet.

*Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :*

- l'offre d'accès en ligne directe à de l'information qu'ils éditent ou compilent (511 - Édition (sauf par Internet));
- l'édition de bases de données (51114 - Éditeurs d'annuaires et de répertoires);
- l'édition ou la diffusion exclusivement sur Internet (516 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- l'offre d'une connexion limitée à Internet à des établissements habituellement connus sous le nom de café Internet, et la combinaison d'autres services comme les services de télécopie, la formation, la location d'ordinateurs personnels sur place pour le traitement de textes, les arcades ou les services d'alimentation (56143 - Centres de services aux entreprises ou 722 - Services de restauration et débits de boissons);
- le développement de bases de données sur la cote de crédit des particuliers et des entreprises (56145 - Agences d'évaluation du crédit).



**518111 Fournisseurs de services Internet**

Cette classe canadienne comprend les établissements connus sous le nom de fournisseurs de services Internet. Ces établissements fournissent habituellement à leurs clients une connexion 24 heures sur 24 à partir de la résidence du client ou de son lieu de travail, et offrent habituellement des services connexes, comme la conception de pages Web, des services d'expertise-conseil pour le matériel et les logiciels assurant la connexion à Internet. Les établissements de cette classe peuvent également offrir une couverture locale, régionale et nationale à leurs clients, ou offrir des services de réseaux de base (exception faite des télécommunicateurs) à d'autres fournisseurs de services Internet. Les fournisseurs de services Internet possèdent l'équipement et l'accès aux réseaux de télécommunications dont ils ont besoin pour assurer leur présence sur Internet.

***Exemples d'activités***

Fournisseur d'accès à l'Internet  
Fournisseur d'accès direct, service  
Fournisseur de service d'Internet

**518112 Sites portails de recherche**

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des portails de recherche sur le Web. Les établissements de cette classe exploitent des sites Web qui utilisent des moteurs de recherche pour produire et maintenir d'importantes bases de données contenant des adresses et du contenu sur Internet, dans un format aisément consultable. Les portails de recherche sur le Web offrent souvent des services Internet additionnels, comme le courrier électronique, la connexion à d'autres sites Web, les encans, les nouvelles et autre contenu limité, et servent de sites d'accueil pour les utilisateurs d'Internet.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- l'offre d'accès en ligne directe à de l'information qu'ils éditent ou compilent (511 - Édition (sauf par Internet));
- l'édition de bases de données (5114 - Éditeurs d'annuaires et de répertoires);
- l'édition ou la diffusion exclusivement sur Internet (516 - Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet);
- l'offre d'une connexion limitée à Internet à des établissements habituellement connus sous le nom de cafés Internet, et la combinaison d'autres services comme les services de télécopie, la formation, la location d'ordinateurs personnels sur place pour le traitement de textes, les arcades ou les services d'alimentation (56143 - Centres de services aux entreprises ou 722 - Services de restauration et débits de boissons);
- le développement de bases de données sur la cote de crédit des particuliers et des entreprises (56145 - Agences d'évaluation du crédit).

***Exemple d'activité***

Sites portails de recherche

**5182 Traitement de données, hébergement de données et services connexes**

Voir la description de la classe 51821 ci-dessous.

**51821 Traitement de données, hébergement de données et services connexes**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services d'hébergement ou de traitement des données. Les établissements d'hébergement peuvent offrir des activités d'hébergement spécialisées comme les services d'hébergement de sites Web, d'applications ou de services

de diffusion continue, ou encore offrir à leurs clients des services informatiques à temps partagé sur gros ordinateurs. Les établissements de traitement des données peuvent offrir des services de traitement complets, de préparation des rapports à partir des données fournies par le client, des services spécialisés comme la saisie automatisée des données, ou offrir à leurs clients des ressources de traitement des données sur une base horaire ou en temps partagé.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- le traitement de transactions financières (52232 - Traitement des transactions financières et activités liées à la réserve et à la chambre de compensation);
- la gestion des installations informatiques (54151 - Conception de systèmes informatiques et services connexes);
- l'offre de services de saisie de données au clavier, de traitement de texte ou d'édition (56141 - Services de préparation de documents);
- l'offre d'accès à des micro-ordinateurs et à de l'équipement de bureau, à partir d'un commerce de détail (56143 - Centres de services aux entreprises).

***Exemples d'activités***

Hébergement de sites Web

Lecture optique de données, services

Services de temps partagé, d'ordinateur

Traitements automatiques de données, services d'ordinateur

**518210 Traitement de données, hébergement de données et services connexes**

Voir la description de la classe 51821 ci-dessus.

**519 Autres services d'information**

Voir la description de la classe 5191 ci-dessous.

**5191 Autres services d'information**

Ce groupe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à fournir d'autres services d'information. Les principales composantes de ce groupe sont les agences de presse, les bibliothèques et les archives, et d'autres services de recherche d'information sur une base contractuelle.

**51911 Agences de presse**

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir de l'information, notamment sous la forme de nouvelles, d'articles, d'illustrations et d'articles de fond aux médias d'information.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- les correspondants indépendants et les journalistes pigistes (71151 - Artistes, auteurs et interprètes indépendants).

***Exemples d'activités***

Presse, service de (chaîne d'information)

Services d'informations télégraphiques

### 519110 Agences de presse

Voir la description de la classe 51911 ci-dessus.

### 51912 Bibliothèques et archives

Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale est la prestation de services de bibliothèque ou d'archives. Ces établissements tiennent des collections de documents (notamment de livres, de revues, de journaux et de matériel musical) et en facilitent l'utilisation (indépendamment de leur présentation matérielle et de leurs caractéristiques) de façon à répondre aux besoins des utilisateurs en matière d'information, de recherche, d'éducation ou de divertissement. Ces établissements peuvent également acquérir, étudier, conserver et mettre à la disposition du public des documents historiques originaux, des photographies, des cartes, du matériel audio, du matériel audiovisuel et d'autres documents d'archives présentant un intérêt historique. Sont incluses les cinémathèques, les vidéothèques et les autres archives cinématographiques et vidéo dont l'activité principale est la préservation de matériel audiovisuel d'archives. Ces collections peuvent être accessibles, en totalité ou en partie, par des moyens électroniques.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la fourniture de séquences cinématographiques et vidéo (par les cinémathèques et les vidéothèques) aux producteurs et aux secteurs des médias, des multimédias et de la publicité (51219 - Postproduction et autres industries du film et de vidéo);
- les cinémathèques qui détiennent les droits de films et autorisent la présentation de ces films (51912 - Bibliothèques et archives).

### 519121 Bibliothèques

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à tenir des collections et à faciliter l'utilisation de ces documents (indépendamment de leur présentation matérielle et de leurs caractéristiques) de façon à répondre aux besoins des utilisateurs en matière d'information, de recherche, d'éducation ou de divertissement.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- le commerce de détail de livres (45121 - Librairies et marchands de journaux);
- la fourniture de séquences cinématographiques et vidéo (par les cinémathèques et les vidéothèques) aux producteurs et aux secteurs des médias, des multimédias et de la publicité (51219 - Postproduction et autres industries du film et de vidéo).

***Exemples d'activités***

Bibliobus

Bibliothèques (sauf films cinématographiques et séquences vidéos)

### 519122 Archives

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à acquérir, à étudier, à conserver et à mettre à la disposition du public des documents historiques originaux, des photographies, des cartes, du matériel audio, du matériel audiovisuel et d'autres documents d'archives présentant un intérêt

historique. Sont incluses les cinémathèques, les vidéothèques et les autres archives cinématographiques et vidéo dont l'activité principale est la préservation de matériel audiovisuel d'archives.

***Exclusion(s) : Établissements dont l'activité principale est :***

- la fourniture de séquences cinématographiques et vidéo (par les cinémathèques et les vidéothèques) aux producteurs et aux secteurs des médias, des multimédias et de la publicité (51219 - Postproduction et autres industries du film et de vidéo).

***Exemples d'activités***

Archives sur film

Archives sur vidéo

Documentation (c.-à-d., archives), centres de

**51919 Tous les autres services d'information**

Cette classe comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe et dont l'activité principale consiste à fournir des services d'information, notamment les fournisseurs de services téléphoniques d'information et les fournisseurs de services de recherche d'information sur une base contractuelle.

***Exemples d'activités***

Coupures de presse, service de

Services d'information basés sur le téléphone

**519190 Tous les autres services d'information**

Voir la description de la classe 51919 ci-dessus.

SCIAN 2002	Titre 2002	P	SCIAN 1997	Titre 1997 <b>Lien (Notes Explicatives)</b>
236110	Construction résidentielle		231210	Construction résidentielle
		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, bâtiments résidentiels
236210	Construction de bâtiments à usage industriel	*	231220	Construction non résidentielle Sauf la construction de bâtiments à usage commercial et institutionnel
		*	231390	Autres travaux de génie Incinérateurs et autres usines de traitement des ordures ménagères, et fours et foyers industriels, construction
		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, structures et bâtiments industriels
236220	Construction de bâtiments à usage commercial et institutionnel	*	231220	Construction non résidentielle Bâtiments à usage commercial et institutionnel, construction
		*	231390	Autres travaux de génie Construction de piscines intérieures
		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, bâtiments à usage commercial et institutionnel
237110	Construction d'aqueducs et d'égouts et structures connexes	*	231320	Construction d'aqueducs et d'égouts Construction de conduites d'eau et d'égout
		*	231390	Autres travaux de génie Construction de stations de traitement d'eau et des eaux d'égout
		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, conduites d'eau et d'égout et structures connexes
		*	232110	Préparation du terrain Puits artésiens, creusement, forage ou enfoncement
237120	Construction d'oléoducs et de gazoducs et structures connexes	*	231320	Construction d'aqueducs et d'égouts Construction de conduites à gaz
			231330	Construction d'oléoducs, de gazoducs et de complexes industriels connexes

		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, oléoducs, gazoducs et structures connexes
237130	Construction de lignes de transmission d'énergie électrique et de télécommunication et structures connexes	*	231390	Autres travaux de génie Centrales électriques (à l'exception des centrales hydroélectriques), lignes et structures d'énergie électrique et de communication, construction
		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, lignes d'énergie électrique et de communication et structures connexes
237210	Lotissement de terrains		231110	Lotissement et aménagement de terrains
237310	Construction de routes, de rues et de ponts		231310	Construction de routes, de rues et de ponts
		*	231390	Autres travaux de génie Ponts-jetées et ponts sur chevalets, construction
		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, routes, rues et ponts
237990	Autres travaux de génie civil	*	231390	Autres travaux de génie Travaux maritimes, projets de lutte contre les inondations, barrages (y compris hydroélectriques), lignes de métro et de chemin de fer, terrains de golf, terrains de jeu et autres installations de loisirs dans les secteurs autre que celui du bâtiment, construction
		*	231410	Gestion de construction Gestion de la construction, construction lourde diverse et travaux de génie civil divers
238110	Entrepreneurs en travaux de fondations et de structure en béton coulé		232220	Coulage et finissage du béton
238120	Entrepreneurs en montage de charpentes d'acier et mise en place de béton préfabriqué		232230	Montage de charpentes d'acier et mise en place de béton préfabriqué
238130	Entrepreneurs en charpenterie	*	232250	Charpenterie et grosse menuiserie Entrepreneurs en charpenterie
238140	Entrepreneurs en travaux de maçonnerie		232310	Maçonnerie
238150	Entrepreneurs en travaux de vitrage et de vitrerie		232320	Travaux de vitrage et de vitrerie
238160	Entrepreneurs en travaux	*	232330	Tôlage et travaux de toiture

	de toiture			À l'exception de l'installation des gouttières
238170	Entrepreneurs en travaux de parements métalliques	*	232330	Tôlage et travaux de toiture Gouttières, installation
		*	232340	Pose et réparation de parements métalliques et autres À l'exception de l'installation des portes et des fenêtres métalliques de type résidentiel
238190	Entrepreneurs en autres travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiment		232210	Coffrage
		*	232290	Autres travaux de gros oeuvre À l'exception des travaux de protection contre les intempéries et d'imperméabilisation
		*	232390	Autres travaux de finition extérieure de bâtiments Objets de métal décoratifs et architecturaux, installation
238210	Entrepreneurs en travaux d'électricité		232510	Travaux d'électricité
238220	Entrepreneurs en plomberie, chauffage et climatisation		232520	Plomberie, chauffage et climatisation
			232530	Installation d'extincteurs automatiques
			232540	Installation d'équipements de réfrigération commerciale
		*	232590	Installation d'autres équipements techniques Tuyauterie industrielle, installation; et installation de dépoussiérage et d'épurateurs-laveurs
238291	Entrepreneurs en installation d'ascenseurs et d'escaliers roulants		232550	Installation d'ascenseurs et d'escaliers roulants
238299	Entrepreneurs en installation de tout autre équipement technique	*	232390	Autres travaux de finition extérieure de bâtiments Portes automatisées et tournantes, et portes basculantes industrielles et commerciales, installation
		*	232590	Installation d'autres équipements techniques À l'exception de l'installation de revêtement intérieur de réservoir, de tuyautage de procédé industriel, et du matériel de dépoussiérage et d'épuration-lavage
		*	232990	Tous les autres entrepreneurs spécialisés Paratonnerres et antennes ménagères, installation
238310	Entrepreneurs en installation de cloisons sèches et travaux d'isolation		232410	Plâtrage et installation de cloisons sèches

			232440	Travaux d'isolation
238320	Entrepreneurs en peinture et tapisserie	*	232450	Travaux de peinture et pose de papier peint À l'exception du sablage au jet de l'extérieur des bâtiments
238330	Entrepreneurs en travaux de revêtements de sol		232430	Pose de tapis et de revêtements de sol résilients
		*	232460	Petite menuiserie et parqueterie Installation de plancher en bois
		*	232490	Autres travaux de finition intérieure de bâtiments Installation de plancher surélevé
238340	Entrepreneurs en coulage de terrazzo et pose de carreaux		232420	Coulage de terrazzo et pose de carreaux
238350	Entrepreneurs en petite menuiserie	*	232250	Charpenterie et grosse menuiserie Installation d'escaliers en bois
		*	232340	Pose et réparation de parements métalliques et autres Portes et fenêtres métalliques (type résidentiel), installation
		*	232460	Petite menuiserie et parqueterie À l'exception de l'installation de plancher en bois
238390	Entrepreneurs en autres travaux de finition de bâtiment	*	232290	Autres travaux de gros oeuvre Travaux de protection contre les intempéries et d'imperméabilisation
		*	232390	Autres travaux de finition extérieure de bâtiments Installation de coupe-froid
		*	232490	Autres travaux de finition intérieure de bâtiments À l'exception de l'installation de plancher surélevé
		*	232590	Installation d'autres équipements techniques Fixation et installation de systèmes de meubles à éléments; installations de sièges pour spectateurs
		*	232990	Tous les autres entrepreneurs spécialisés Installation d'exposition de salons professionnels
238910	Entrepreneurs en préparation de terrains	*	232110	Préparation du terrain



				Préparation de terrains pour les travaux de construction
238990	Tous les autres entrepreneurs spécialisés	*		Préparation du terrain
			232110	Déplacement de maisons d'un emplacement et leur installation sur de nouvelles fondations; étayage et reprise en sous-œuvre
			232240	Services de location de grues
		*	232450	Travaux de peinture et pose de papier peint Sablage au jet des extérieurs de bâtiments
		*	232590	Installation d'autres équipements techniques Entrepreneurs de revêtement intérieur de réservoir
			232910	Installation de clôtures et de pavés autobloquants
			232920	Pose résidentielle et commerciale de revêtement
	*	232990	Tous les autres entrepreneurs spécialisés Sauf l'installation d'antennes de type ménager, de paratonnerres et d'expositions de salons professionnels	

<b>SCIAN 2002</b>	<b>Titre 2002</b>	<b>P</b>	<b>SCIAN 1997</b>	<b>Titre 1997</b> <b>Lien (Notes Explicatives)</b>
511110	Éditeurs de journaux	*	511110	Éditeurs de journaux Édition de journaux, sauf par internet
511120	Éditeurs de périodiques	*	511120	Éditeurs de périodiques Édition de périodiques, sauf par internet
511130	Éditeurs de livres	*	511130	Éditeurs de livres Édition de livres, sauf par internet
511140	Éditeurs d'annuaires et de répertoires	*	511140	Éditeurs de bases de données et de répertoires Base de donnée sur internet, éditeurs d'annuaires et de répertoires, et registre maritime, publication
511190	Autres éditeurs	*	511190	Autres éditeurs Sauf tout les autres édition par internet
511210	Éditeurs de logiciels		511210	Éditeurs de logiciels
512110	Production de films et de vidéos		512110	Production de films et de vidéos
512120	Distribution de films et de vidéos		512120	Distribution de films et de vidéos
512130	Présentation de films et de vidéos		512130	Présentation de films et de vidéos
512190	Postproduction et autres industries du film et de la vidéo		512190	Postproduction et autres industries du film et de la vidéo
512210	Production d'enregistrements sonores		512210	Production d'enregistrements sonores
512220	Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée		512220	Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée
512230	Éditeurs de musique		512230	Éditeurs de musique
512240	Studios d'enregistrement sonore		512240	Studios d'enregistrement sonore
512290	Autres industries de l'enregistrement sonore		512290	Autres industries de l'enregistrement sonore
515110	Radiodiffusion		513110	Radiodiffusion
515120	Télédiffusion		513120	Télédiffusion
515210	Télévision payante et spécialisée		513210	Télévision payante et spécialisée
516110	Édition, radiodiffusion et télédiffusion par internet	*	511110	Éditeurs de journaux Édition de journaux par internet
		*	511120	Éditeurs de périodiques Édition de périodiques par internet

		*	511130	Éditeurs de livres Édition de livres par internet
		*	511140	Éditeurs de bases de données et de répertoires Base de donnée sur internet, éditeurs d'annuaires et de répertoires, et registre maritime, publication
		*	511190	Autres éditeurs Sauf tout les autres édition par internet
		*	514199	Tous les autres services d'information Radiodiffusion et télédiffusion par internet
517110	Télécommunications par fil		513310	Télécommunications par fil
517210	Télécommunications sans fil, sauf par satellite		513320	Télécommunications sans fil, sauf par satellite
517310	Revendeurs de services de télécommunications		513330	Revendeurs de services de télécommunications
517410	Télécommunications par satellite		513340	Télécommunications par satellite
517510	Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision		513220	Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision
517910	Autres services de télécommunications		513390	Autres services de télécommunications
518110	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche		514191	Services d'information en ligne
		*	514199	Tous les autres services d'information Sites portails de recherche
518210	Traitement de données, hébergement de données et services connexes		514210	Services de traitement des données
519110	Agences de presse		514110	Agences de presse
519121	Bibliothèques		514121	Bibliothèques
519122	Archives		514122	Archives
519190	Tous les autres services d'information	*	514199	Tous les autres services d'information Tout les autres services d'information